

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Le-Plan-Condor-judiciaire>

« Le Plan Condor » judiciaire.

- Empire et Résistance - Union Européenne - France -

Date de mise en ligne : samedi 8 juillet 2017

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Sans les Ford « Falcon » ni sirènes, sans zones « libérées » ni enlèvements des personnes, une « Opération Condor » judiciaire s'étend sur le Cône Sud. Une prison politique comme celle de Milagro Sala et ses compagnons, semble plutôt anachronique, en hors d'époque et, c'est justement pourquoi, c'est un scandale et une honte internationale pour tous les argentins, parce que cela compromet l'image même de notre Nation.

Au lieu de ces mesures obsolètes -propres à des époques antérieures du colonialisme - une nouvelle tactique se développe désormais dans le Mercosur comme afin de neutraliser celui qui peut offrir une quelconque résistance électorale sérieuse à l'avance du totalitarisme corporate dont nos pays [et le monde] souffrent, ce qui est, en même temps utile au discrédit de la politique, objectif non le moindre pour que sa place soit occupée par « *PDG ou Directeurs* » des multinationales.

Il s'agit d'éliminer de tout jeu électoral et par des voies judiciaires tout leader ou dirigeant populaire capable de gagner une élection face aux candidats du monde du business ou à d'autres collabos, acharnés à nous endetter avec une célérité singulière et jamais vue avant.

Pour cela, suffisent quelques juges obéissants, dont les motivations savent manipuler les services d'intelligence et les dirigeants et agents des entreprises, en particuliers les medias, et qui peuvent l'être par peur, servilité, prébendes, promesses ou espoir de promotion vers des sommets, confort, aspiration politique ou simple ardeur d'être vu à la TV.

Les dossiers sur Cristina Kirchner sont connus, avec une imputation hallucinante de « *trahison à la Patrie* » qui passe outre l'esprit et la lettre claire de notre définition constitutionnelle ; à cause d'une opération financière à terme qui a fini par être bénéfique aux amis de l'actuel gouvernement et a nui à la banque Centrale à cause de l'imprudence de l'exécutif actuel (dans le meilleur des cas) ; ou pour un surcôt imaginaire dans la location d'un hôtel.

non moins absurde, est le cas de Lula, interrogé sur un petit appartement de dimensions réduites dans une station balnéaire de moindre prestige, qui n'a jamais été à son nom et où il ne s'est jamais rendu, mais qui répond à l'impulsion du monopole médiatique plus fort de l'Amérique du Sud, créateur d'une étoile judiciaire montante.

Moins connu est la façon dont opère ce « Plan le Condor » judiciaire dans le cas de Fernando Lugo, l'ancien président du Paraguay. La justice électorale du Paraguay a décidé que toute force politique qui défend l'élection de Fernando Lugo comme candidat à la présidentielle tombe sous le coup de « *propagande malicieuse* », avec l'étrange particularité que Lugo n'a pas encore présenté sa candidature.

C'est-à-dire que sa candidature n'est pas contestée, parce qu'il ne l'a pas présentée, mais au cas où, on condamne tout ceux qui prétendent à ce qu'il devienne candidat. Pour cela, la justice électorale s'est indûment attribuée la compétence d'interpréter la Constitution, et d'une façon très singulière : l'art. 229 de la Constitution paraguayenne dit que le président ne pourra pas être réélu dans aucun cas.

La lecture rationnelle de cette disposition permet de comprendre qu'on se réfère au président en exercice, mais l'interprétation curieuse de la justice électorale paraguayenne signifie que celui qui a été une fois président ne pourra plus jamais l'être dans sa vie. En d'autres mots : Lugo est, pour la justice de son pays, non éligible à

perpétuité.

Mais les absurdités de ce nouveau « le Plan le Condor » n'épargne plus personne, pas même José (Pepe) Mujica, qui vit dans une ferme et personne n'a pu lui trouver un copeck, ni même l'ayant bien eu. Le personnage préoccupe le nouveau totalitarisme des « *exécutifs* », grâce à sa popularité nationale et internationale, sans que les manifestations réitérées du « Pepe » laissant entendre qu' il ne veut pas revenir à la présidence ne réussissent pas à les calmer.

La question a commencé avec la publication de trois pamphlets, de soi-disant « livres », de ceux que ces « journalistes » écrivent et qui en peu de temps se vendent au poids dans les librairies d'occasion, qui lient Mujica avec actions commises par les ex-tupas [tupamaros] dans les années quatre-vingt-dix, qui ont été certes arrêtés et condamnés à l'époque. Aux dits « livres » des journalistes se sont ajoutées les déclarations d'un ex-policier, chef de l'équivalent de notre section « vols » dans des temps de la dictature, dont l'adjoint a été condamné précisément, pour tortures sur les *tupas* .

C'était le matériel avec lequel la minorité d'opposition a cherché à créer une commission d'enquête au Sénat, dérangée par le discours de Mujica, auquel même ses ennemis ne se pas sont enhardis à répondre. Mais avec les mêmes éléments un procureur a été instamment prié de rouvrir les dossiers clos il y a des décennies.

Il va sans dire que le nouveau totalitarisme des entreprises transnationales et de leurs alliés locaux n'ont rien à faire du mal que ce « Plan le Condor » peut faire à la démocratie, mais au contraire, c'est cela qu'ils cherchent, à savoir le discrédit de la politique.

Mais en même temps ils provoquent un discrédit plus profond au sujet de la justice. Non seulement personne ne prendra au sérieux dans le future les décisions de juges qui se proposent à remplacer fonctionnellement les coffre de « *Falcons* » de la répression, mais on court le risque d'étendre le doute sur la totalité des juges.

Il sera difficile de convaincre nos Peuples qu'il y a encore des juges dans nos pays. Et pire encore : si les juges doivent « représenter le droit », la méfiance va gagner le droit lui-même, les institutions elles mêmes.

Les hommes en « *Falcons* » condamnés pour génocide sous le vieux « Condor » ont décimé une génération de futurs dirigeants les plus inquiets devant l'injustice sociale, mais ce nouveau « Condor » essaie de détruire non seulement la confiance dans la politique, mais dans les institutions de base de nos républiques et dans le droit lui-même.

Nous devons faire extrêmement attention avec cela, parce que quand le droit est méprisé il ne reste pas d'autre chemin que celui de la violence. Heureusement, nos Peuples sont intuitifs et pacifiques, bien que consciemment ils ne croient pas beaucoup dans le droit - parce que les promesses ont été presque toujours trompées - ils savent que le chemin de la violence est un piège et que, enfin, les morts sont toujours ceux qui sont du même côté. Notre principal travail doit être celui de renforcer cette conviction.

Eugenio Raúl Zaffaroni * pour [Página 12](#)

[Página 12](#). Buenos Aires, le 6 juillet 2017

Traduit de l'espagnol pour [El Correo de la Diaspora](#) par : Estelle et Carlos Debiasi

***Eugenio Raúl Zaffaroni** il est un avocat et un notaire argentin gradué dans la faculté de Droit et de Sciences Sociales de l'Université du Buenos Aires en 1962, docteur des Sciences Juridiques et Sociales par l'Université Nationale du Littoral (1964), et juge de la Cour Suprême de Justice argentine dès 2003, jusqu'à 2014 quand il a présenté sa démission pour être arrivé à la limite d'âge qui fixe la Constitution. Actuellement Juge à la Court Interamericaine de Droits de l'Homme.

[El Correo de la Diaspora](#). Paris, le 8 juillet 2017

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une oeuvre de www.elcorreo.eu.org.